

Manifeste

pour un accueil digne
des personnes migrantes
vulnérables



Strasbourg, ville hospitalière

EDITO

Fière et forte de sa tradition humaniste, d'accueil, de tolérance et d'ouverture (Calvin, notamment, y trouva refuge), Strasbourg, capitale européenne et des droits de l'homme, exerce un mandat de protection en faveur de tous ses habitants-es, quelle que soit la durée de leur séjour sur son territoire, et en luttant contre les inégalités sociales et de santé, et contre les discriminations.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Strasbourg se mobilise et développe de nouvelles réponses en faveur des personnes issues des migrations.

Au-delà de la question majeure de l'hébergement, ce sont les politiques et actions en matière de santé, de solidarité, d'insertion scolaire, sociale et professionnelle, d'accès à l'éducation et à la culture qui fondent, ici comme dans d'autres villes, des territoires hospitaliers.

En dialogue avec l'Etat et les autres collectivités locales, la Ville de Strasbourg a ainsi renforcé ses dispositifs de droits communs et a engagé, en suscitant une dynamique d'acteurs, une politique volontariste pour répondre aux besoins fondamentaux, d'autonomie et d'inclusion des personnes migrantes nouvellement arrivées. Parmi d'autres actions, elle a ainsi créé un lieu d'aide pour les familles avec enfants en situation de vulnérabilité, des cours de français ou encore des lieux d'habitat urbain temporaire.

« *Priver les gens de leurs droits humains revient à contester leur humanité même* », disait Nelson Mandela. Adopté en conseil municipal de Strasbourg le 25 mars 2019, ce **Manifeste pour un accueil digne des personnes migrantes vulnérables** a été co-produit avec les acteurs du territoire, qu'ils soient associatifs, caritatifs, universitaires, porteurs d'initiatives citoyennes ou institutionnels. Il illustre notre volonté de construire avec eux des réponses qui aillent au-delà de l'urgence. Il traduit aussi un engagement constant et fort en faveur de l'accueil à l'échelle nationale, européenne et internationale ainsi que la volonté de notre Ville et de ses citoyens-nes de demeurer une terre d'hospitalité en faveur de toutes et de tous.

Marie-Dominique Dreyssé
Adjointe au maire en charge des solidarités

Roland Ries
Maire de Strasbourg

Préambule

Les objectifs de la municipalité en matière de solidarités et de cohésion sociale visent à offrir une place à tous et à chacun dans la cité, à améliorer les conditions de vie des habitants-es les plus vulnérables et à favoriser la cohésion et la justice sociale en luttant contre les inégalités sociales et de santé.

Afin de remplir ces objectifs et en lien avec son histoire locale qui puise ses valeurs dans l'humanisme rhénan, la Ville met en place une politique qui développe une palette d'actions dans le cadre d'un service public adapté aux besoins de son territoire et de ses habitants-es. Dans ce cadre, elle mobilise l'ensemble de ses politiques publiques en faveur du développement social de son territoire.

A travers ce manifeste, la Ville réaffirme ses ambitions politiques, s'inscrit dans son histoire et souhaite confirmer sa mobilisation en faveur de toutes et tous en prenant en compte les personnes migrantes vulnérables qui arrivent sur son territoire.



Contexte

Les migrations qui se sont renforcées depuis cette dernière décennie relèvent de crises humanitaires, géopolitiques, économiques, écologiques, d'actes de violences et de discriminations.

Pour autant, l'enjeu auquel nous sommes confrontés est moins une crise migratoire qu'une crise de l'accueil.

Le territoire national a été associé à la mobilisation solidaire européenne de 2015 pour renforcer l'accueil des réfugiés. Cette mobilisation s'inscrit dans une histoire. La France est traditionnellement un pays d'accueil pour des hommes et des femmes, forcés de quitter leur pays pour changer de vie, pour se construire un avenir qu'ils-elles souhaitent meilleur. Cette attractivité témoigne de la qualité de nos institutions, de notre système social et économique et de nos libertés publiques.

Aussi, si la définition et l'application des politiques migratoires sont du ressort des Etats, c'est sur les territoires gérés par les communes que les personnes arrivent, rejoignent leurs proches ou leurs connaissances, souhaitent y trouver refuge, pour travailler, éduquer leurs enfants et vivre dignement dans le respect de leurs droits et de leurs devoirs.

Strasbourg est une porte d'entrée, de par sa position géographique, mais aussi un territoire d'ancrage. C'est par ailleurs à cette échelle locale que se créent les contacts et les liens. Les collectivités locales se retrouvent de fait en première ligne pour recevoir, accueillir et garantir les droits fondamentaux de ces nouveaux-velles arrivants-es.

Tous les migrants-es connaissent des parcours complexes, mais certains plus encore que d'autres. Dans une diversité d'itinéraires empruntés pour trouver un asile, les personnes en exil arrivent en Europe et s'installent temporairement ou durablement dans les communes.

L'obtention du statut de réfugié permet à une partie de ces personnes d'accéder au droit commun, voire de devenir résident Français de plein droit, mais parfois après un long délai d'attente.

Ceux-celles qui ne l'obtiennent pas restent bien souvent sur notre territoire. Privés-es d'un certain nombre de droits, ils-elles vivent dans des conditions précaires dans l'attente d'un accès à un titre de séjour ou d'une régularisation au titre de la santé sur le temps long.

Cette présence touche et questionne nos dispositifs de solidarité institutionnels et associatifs quant à leur accessibilité pour tous les publics vulnérables, tout comme leur adaptation à des besoins spécifiques.

L'accompagnement des personnes migrantes favorise leur sécurité et aussi un accueil plus serein par les habitants-es du territoire : il s'inscrit ainsi dans le devoir des collectivités d'agir en faveur du droit et de la sûreté de tous.

Face à l'accroissement des demandes de protection en France et particulièrement dans le Bas-Rhin, devant ces situations humaines difficiles, il serait tentant que chacun se cantonne à ses seuls champs de compétences. Or ces réalités nous confrontent collectivement à la nécessité de repenser l'action publique afin de dépasser l'urgence et construire un projet partagé répondant aux besoins des publics et des acteurs de notre territoire.

Démarche engagée et acteurs mobilisés

Depuis quelques années déjà, la collectivité travaille à l'adaptation de son cadre d'intervention pour accueillir les nouveaux publics issus des migrations mais, peu à peu, face à cette évolution, une dynamique plus collective est apparue nécessaire.

C'est pourquoi, une mobilisation globale impliquant les acteurs et actrices du territoire et les citoyennes, portée par le Maire de Strasbourg, Roland Ries, a été engagée depuis 2015 afin de répondre à la constante augmentation des besoins de mise à l'abri, d'accueil, d'accompagnement et d'inclusion des publics nouvellement arrivés sur notre territoire.

La démarche s'est concrétisée fin 2017 par l'ouverture d'un cadre de réflexion commun sur la question de l'accueil de ces nouveaux arrivants et arrivantes afin de trouver des solutions dignes et respectueuses des personnes. Dans une tribune collective publiée dans le journal « Le Monde », parue en décembre 2017, à l'initiative du Maire de Strasbourg, les édiles de grandes villes volontaristes en la matière questionnaient les moyens actuels de cet accueil.

Début 2018, un premier cercle de la communauté des acteurs impliqués à l'échelle de Strasbourg dans l'accueil des migrants-es s'est mobilisé à l'initiative de la Ville, avec le soutien de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville : les acteurs et actrices du monde associatif, du champ du caritatif, partenaires du monde académique et institutionnels-les.

Ainsi, pendant un an, plus d'une cinquantaine de partenaires, acteurs et citoyens-nes engagés-es, soit plus de 150 personnes différentes ont participé à de nombreux temps de travail, ont réfléchi et fait des propositions. Le fruit de ce travail structure ce « manifeste ».

La démarche « ville hospitalière » vise à mieux répondre aux situations rencontrées par les « personnes migrantes vulnérables », en améliorant les coordinations et engagements de l'ensemble du système d'acteurs (institutions, associations, habitants-es...) existant sur le territoire strasbourgeois.

On entend par « migrants vulnérables » des personnes n'ayant pas la nationalité française, venues de l'étranger et désirant s'installer en France ou y passer quelques temps, et dont la situation requiert une intervention publique.

Le manifeste témoigne de cet engagement de la Ville à agir avec les acteurs et actrices du territoire pour répondre aux besoins et droits fondamentaux des personnes, quel que soit leur statut, dans une logique inclusive.

Principes fondateurs de la démarche

- **La Ville porte un mandat de protection envers tous les habitants et habitantes**

Strasbourg s'inscrit dans la continuité de son histoire, en référence à l'humanisme rhénan et au droit local, se traduisant notamment dans un devoir de protection de tous.

Son action s'inscrit donc dans le respect de la tradition d'hospitalité française. La France, pays d'immigration et d'émigration est aussi celui de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Capitale européenne des droits de l'Homme, Strasbourg accueille le siège du Conseil de l'Europe et la Cour européenne des Droits de l'Homme, elle respecte les conventions nationales et internationales, notamment la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant.

L'hospitalité est vue comme une opportunité de développement de politiques inclusives et émancipatrices qui de fait bénéficient à toutes et tous. Cet enjeu s'inscrit en cohérence et dans la continuité de la politique de cohésion sociale portée par la collectivité. La Ville s'appuie sur ses compétences municipales pour approfondir son action et apporte un soutien actif à la communauté des acteurs et actrices mobilisés-es, aux institutions, notamment l'Etat, dans la conduite de leurs missions. Elle soutient les Strasbourgeois-es dans leurs initiatives et les valeurs de solidarité qui les animent.

- **Les personnes migrantes vulnérables souhaitant trouver refuge doivent être accueillies, sans discrimination**

Les personnes doivent être accueillies dès leur arrivée sur notre territoire et accompagnées dans leur itinérance, selon les étapes qui sont les leurs, quels que soient leurs statuts, leurs projets, leur devenir ici ou ailleurs.

La communauté d'acteurs de Strasbourg s'entend à concevoir un accueil inconditionnel des « migrants vulnérables » reposant sur un accueil physique et de qualité. Cet accueil pour les personnes s'entend par le fait d'ouvrir sa porte, aller vers, écouter et *a minima* rediriger vers les structures compétentes.

L'accueil de « premier niveau » doit permettre dans cette perspective de trouver les réponses les plus adaptées, tout en posant les premiers jalons d'une inclusion ultérieure par l'accès à l'apprentissage du français et l'accompagnement administratif, notamment.

Il s'agit, dans une dynamique de coopération territoriale :

- d'accompagner ces arrivées,
- de construire un « accueil » permettant d'amortir le chaos des parcours,
- de structurer un rapport positif au territoire pour toutes celles et tous ceux qui sont là,
- et de construire les liens qui permettront une inscription durable pour toutes celles et tous ceux qui resteront.

Travailler dans cette direction, c'est passer d'une ville d'arrivée à une ville d'ancrage, de reconnaissance, d'appartenance, d'espoir.

L'enjeu est de permettre à ceux et celles qui sont de passage comme à ceux et celles souhaitant rester de trouver leur place sur le territoire.

- **L'inclusion sociale, économique et culturelle est possible et enrichissante**

Selon la Commission européenne, l'inclusion sociale se définit comme un processus « permettant aux personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale de bénéficier des possibilités et des ressources nécessaires pour participer à la vie économique et sociale, en jouissant d'un mode de vie considéré comme normal dans la société dans laquelle ils vivent ».

Agir ainsi, c'est s'opposer à l'exclusion et réaffirmer l'objectif général soutenu par l'ensemble des politiques publiques pour tous les habitants-es du territoire en matière de cohésion sociale et permettre à chaque citoyen, y compris les plus défavorisés de participer pleinement à la société.

C'est par nos différences mais aussi, et surtout, dans la construction d'un avenir commun que l'on « fait société ». Ces réalités migratoires nous offrent de fait une opportunité de renforcer les liens de solidarité.

L'enjeu est d'apporter des solutions à l'urgence et de proposer des réponses se référant à un modèle local d'inclusion, qui commence par une structuration de l'accueil dès l'arrivée, dans une perspective de cohésion sociale et de développement.

Ces principes et enjeux s'inscrivent dans le respect des droits et des libertés fondamentales. La coopération entre les acteurs-trices / professionnels-les et la mise en réseau sont une condition de réussite.

Les partenaires, mobilisés dans le cadre de la démarche, appellent à une action collective pour renforcer les liens et lutter contre les inégalités sociales et de santé, car personne ne peut agir seul face aux situations rencontrées.

La coopération et la complémentarité des acteurs, à tous les niveaux (local, national, européen...) permettent de renforcer les moyens de la démarche.

L'enjeu de cette action collective est aussi de lutter contre les représentations, les peurs qui sont liées à ces arrivées et de valoriser la richesse culturelle, économique et sociale de ces apports, dans leurs diversités.

Engagements



ENGAGEMENT I

Une politique d'accueil volontariste de la Ville menée avec la communauté des actrices et acteurs

La Ville agit dans le cadre de ses responsabilités et moyens. Ainsi, les politiques qu'elle mène s'adressent à tout public en vulnérabilité sur son territoire. Si les situations spécifiques rencontrées par les personnes migrantes l'ont amenée à développer des actions spécifiques, elle mobilise en premier lieu ses dispositifs de droit commun et soutient les associations et acteurs-trices dans leur démarche et avec leurs expertises propres, en poursuivant les objectifs suivants.

- **Répondre aux besoins fondamentaux afin d'accompagner les parcours des personnes**

La Ville de Strasbourg, du fait de son engagement historique dans le champ social et de la santé, a développé une collaboration spécifique avec le Département du Bas-Rhin par convention, en mobilisant un service social intégré liant compétences sociales et médico-sociales déléguées par le département et actions volontaristes de la commune en matière de solidarités et de santé.

A ce titre, la Ville met en place quotidiennement et/ou soutient ses partenaires et les acteurs dans des actions directes en faveur des personnes en grande vulnérabilité, quels que soient leurs statuts, et si besoin avec l'appui d'interprètes spécialisés, afin de favoriser l'accès aux droits pour répondre aux besoins vitaux (l'alimentation, l'hygiène, la santé...) et accompagner les personnes dans leurs parcours.

- **Favoriser l'autonomie et l'inclusion en mobilisant les politiques municipales**

La Ville mobilise également ses dispositifs et l'ensemble de ses politiques publiques pour favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale et professionnelle *via* l'accès à l'éducation, l'accès au logement de droit commun quand cela est possible, l'apprentissage de la langue française (Plateforme numérique Français langue étrangère, coordination des organismes de formation, renforcement de l'offre...), l'accès à l'université *via* des bourses pour les étudiants réfugiés et demandeurs d'asile, l'accès aux loisirs, à la culture et au sport.

Ces enjeux sont poursuivis à travers la mobilisation des politiques municipales, notamment en matière de participation citoyenne ou d'évènements de sensibilisation qui visent à valoriser la place de tous dans la cité.

A ce titre la politique de lutte contre les discriminations menée par la municipalité est riche, elle s'incarne en particulier à travers les semaines de l'égalité qui mobilisent de multiples partenaires et s'adressent à de nombreux enfants et jeunes. Cet engagement se traduit également à l'échelle européenne et internationale à travers les réseaux de Villes solidaires (Vademecum en faveur de l'accueil, passeport européen des réfugiés).

- **Développer un cadre d'actions spécifiques en direction des publics migrants vulnérables afin d'améliorer leur accompagnement et leur parcours sur notre territoire**

Enfin, la Ville conduit des actions spécifiques en direction des personnes migrantes vulnérables :

- Développement de solutions de mise à l'abri et renforcement des dispositifs d'hébergement sur le territoire en lien avec les partenaires (création de 100 places en 2018, développement de projets d'hébergement dans le cadre d'urbanisme temporaire, engagement dans le projet « Logement d'abord » afin de favoriser les parcours vers le logement pour ceux qui peuvent y accéder et fluidifier le recours aux dispositifs d'urgence et dédiés aux demandeurs d'asile) ;
- Construction de réponses spécifiques en direction des familles aux droits incomplets (équipe ressource dédiée au sein des équipes d'action sociale de proximité de la Ville, promotion et soutien à la création d'un lieu de ressourcement pour les familles...)
- Impulsion de la démarche « ville hospitalière » pour comprendre les besoins et mettre en place des solutions adaptées avec les actrices et acteurs du territoire (démarche bénéficiant des ressources de l'ORIV – Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville) ;
- Soutien aux actrices et acteurs de la recherche sur le champ des migrations et de l'inclusion (soutien au projet « Migreval » mené par l'Université de Strasbourg) ;
- Mobilisation d'un poste dédié au projet « ville hospitalière » au sein des effectifs de la Ville pour accompagner l'engagement du territoire, développer des dynamiques innovantes et rechercher des financements.

- **Consolider la politique volontariste grâce à l'appui du système d'acteurs**

La Ville met en place un dialogue concerté, continu et de qualité, avec tous les acteurs associatifs, avec l'Etat dans toutes ses composantes, le Conseil Départemental du Bas-Rhin mais aussi l'Université de Strasbourg, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Pôle emploi, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, la Région Grand Est...

Le manifeste constitue par ailleurs un appui dans le cadre du dialogue institutionnel.

ENGAGEMENT II

Un cadre local concerté basé sur une dynamique locale coopérative

La communauté d'acteurs partenaires de la démarche « ville hospitalière » s'engage dans une logique de coopération, considérant que les réponses à apporter aux situations de détresse identifiées relèvent d'une action collective et concertée, dans le respect des responsabilités, moyens et expertises de chacun.

- **Assurer un accueil digne et de qualité des personnes dans le respect des compétences et moyens des acteurs**

Il s'agit dans cette perspective d'assurer un accueil digne et de qualité des personnes reposant sur un accueil physique, inconditionnel (« accueil de premier niveau ») dans le respect des compétences et moyens des actrices et acteurs. Cet accueil permet d'anticiper les ruptures de parcours et, *in fine*, d'accompagner leur inclusion.

Cette hospitalité se traduit, a *minima*, par une écoute, la mise à disposition d'informations et une orientation adaptée en fonction de la situation vers les structures compétentes.

L'enjeu est ainsi d'apporter un niveau minimal de connaissance en direction des personnes accueillies pour qu'elles puissent se repérer parmi les structures et acteurs intervenant sur Strasbourg. Cela suppose la structuration d'un travail particulier entre les partenaires de la démarche, identifiés comme acteurs de « premier niveau ».



- **Renforcer les liens de coopération sur le territoire**

Afin d'assurer cet accueil digne sur le territoire, il s'agit de mieux connaître les enjeux et réalités des actrices et acteurs pour que chacun puisse se situer et agir en complémentarité.

Dans ce sens, ils-elles se mobilisent au sein du réseau « ville hospitalière ». A ce titre, il-elles participent aux réunions collectives, échangent sur leurs pratiques, font circuler l'information pour rendre lisibles et articuler les instances existantes et leurs travaux, partagent leurs connaissances, sont des relais d'information ...

- **Co-construire des réponses et outils complémentaires**

Afin de disposer de ressources utiles à l'action, le travail en partenariat vise également à renforcer les dispositifs et outils existants en direction des personnes migrantes, mais aussi en direction des professionnels-les / actrices et acteurs.

Dans ce cadre, l'ensemble de ces acteurs s'entend à co-construire les réponses et les outils en maillant leurs compétences et méthodologies. Cette logique de co-construction répond à l'enjeu de faire fonctionner ensemble les acteurs du réseau.

- **Adapter et renforcer les compétences des actrices et acteurs aux réalités territoriales**

L'enjeu est aussi de développer leurs connaissances à travers la mise en place d'ateliers de partage d'expériences sur des situations rencontrées, mais aussi des temps de formation permettant de construire un dialogue local commun. Dans cette perspective, ils-elles partagent leurs connaissances législatives et réglementaires (mieux connaître le droit local, national et européen) afin d'optimiser les réponses apportées aux situations rencontrées.

Parallèlement, il s'agit de renforcer la formation des travailleurs et intervenants sociaux et de ceux et celles qui le souhaitent.

Enfin, la démarche « ville hospitalière » vise également à actualiser la connaissance des publics et situations rencontrées afin que les actions soient adaptées aux réalités. Cet enjeu peut passer par une observation territoriale partagée et sur des échanges de pratiques.

ENGAGEMENT III

Une société encline à l'accueil et une dynamique citoyenne

Aucune action publique n'a de sens si elle ne tient pas compte des personnes concernées et de l'environnement dans laquelle elle s'inscrit, dans une logique de sens partagé par le plus grand nombre. De ce fait, peut-être plus encore que dans d'autres actions, la Ville et les acteurs partenaires de la démarche « ville hospitalière » se mobilisent pour :

- **Sensibiliser les habitants-es aux enjeux des migrations et des parcours des personnes**

L'enjeu est à la fois de lutter contre les discriminations et les représentations, et aussi de s'assurer que les personnes accueillies soient considérées selon leur propre histoire en valorisant leurs parcours de vie et leurs expériences.

D'autre part, il s'agit dans la perspective d'une ville hospitalière de promouvoir une démarche interculturelle permettant de prendre en compte les différents apports, et par la même de développer des actions en faveur de l'interculturalité.

- **Favoriser la mobilisation solidaire et l'engagement citoyen**

Il s'agit de poursuivre la mobilisation des strasbourgeois-es et de valoriser les actions engagées.

L'enjeu est alors de favoriser l'hébergement citoyen, l'appel au volontariat sur des actions d'accompagnement, d'aide à l'apprentissage de la langue française, de tutorat au bénéfice de l'inclusion sociale.

La communauté des acteurs s'engage ainsi à construire un cadre permettant d'articuler les besoins identifiés à l'échelle du territoire entre celles et ceux qui arrivent et les habitants-es souhaitant se mobiliser autour de cet objectif partagé d'accueil.

ENGAGEMENT IV

Des instances de dialogue nationales, européennes

Une dynamique plus globale sera portée par la Ville mais aussi par les actrices et acteurs mobilisés-es sur le territoire *via* leurs réseaux. Cette dynamique de réseau vise la recherche d'une amélioration permanente des actions engagées, de façon pragmatique, en se donnant les moyens de disposer d'une parole collective.

La Ville entend poursuivre sa mobilisation avec l'appui du réseau européen des Villes solidaires, et contribuer au programme européen d'échanges « Eurocities », et au sein de l'organisation animée par France Urbaine.

La participation de la Ville de Strasbourg à l'Association Nationale Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) et son adhésion, *via* la démarche portée par "le réseau mondial de collectivités CGLU" (Cités et Gouvernements Locaux Unis), mais aussi relative au pacte mondial ONU (Organisation des Nations Unies) sont autant de réponses permettant cette mise en réseau.

In fine, l'ensemble de ces actions contribue à renforcer notre engagement, nos capacités d'actions et le dialogue avec l'État.

Les acteurs et actrices de la démarche Strasbourg, ville hospitalière*

AGIR ABCD Alsace
AIDES Strasbourg
Association d'accueil et d'hébergement pour les jeunes (AAHJ)
Association Foyer Notre Dame (AFND)
CADA Saint Charles - Fondation Vincent de Paul
Caritas Arc en ciel
CCFD Terre Solidaire
Centre social protestant
Cimade
Collectif pour l'accueil des solliciteurs d'asile de Strasbourg (CASAS)
Entraide Le Relais
Fédération de Charité Caritas Alsace
Fédération de l'Entraide Protestante
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg - La Boussole
Horizon Amitié
JRS France
Les Amoureux au ban public
Les Restaurants du cœur du Bas-Rhin
L'Étage – la Loupiote
Maison des Adolescents
Makers For Change
Médecins du Monde
Migrations Santé Alsace
Oberholz - Groupe SOS Jeunesse
Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)
PADA 67 (AFND)
Parole sans frontière
Pastorale des Migrants
Point d'Accueil et de Solidarité - SNCF
Secours Populaire
Service intégré d'accueil et d'orientation 67 (SIAO)
Singa Leader
SolidariClés
Thémis
Université de Strasbourg - Migreval
Ville de Strasbourg